



PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

P.P.R. approuvé le : 24 NOV. 2011

Direction Départementale des Territoires de la Haute-Garonne
Service Risques et Gestion de Crise

Commune de Calmont

Plan de Prévention des Risques naturels d'inondations et de mouvements de terrain

Zonage réglementaire

Planche n° 4.2 (Centrage sur la partie urbanisée)

Dossier n° 20-31-154-2006/20-157

CETE Laboratoires Régionaux des Ponts et Chaussées de Toulouse et Bordeaux
L.R. Toulouse - G.E.R.M. (Géologie, Environnement, Risques) Mécanisme des sols et des roches
L.R. Bordeaux - E.G.R. (Environnement, Géologie, Risques) Mécanisme des sols et des roches

Novembre 2011
Echelle : 1 / 5 000

Légende :

ZONAGE "MOUVEMENTS DE TERRAIN"

g : glissement de terrain
r : recul en crête de parois rocheuses

B-g ZONE BLEUE (Zone de prescriptions)
B-r

R-g ZONE ROUGE (Zone d'interdiction)
R-r

ZONAGE "INONDATIONS"

J-i ZONE JAUNE (Contraintes faibles hors zones urbanisées)

B-i ZONE BLEUE (Contraintes faibles en zones urbanisées)

V-i ZONE VIOLETTE (Contraintes fortes en zones urbanisées)

R-i ZONE ROUGE (Contraintes fortes hors zones urbanisées)

Assemblage des planches :

